



CÉRÉMONIE INAUGURALE
DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
M. ABDELWAHAD RADI

Monsieur le Président de la République de l'Équateur
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'ONU,
Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Présidents de parlement et chefs de délégations,
Chers Collègues, délégués de la 128^{ème} assemblée de l'UIP,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, M. le Président, de commencer par vous adresser les remerciements sincères de l'UIP, qui vont aussi au peuple équatorien, pour l'accueil fraternel, que vous nous avez réservé. Nous sommes heureux de pouvoir passer quelques jours dans votre magnifique pays. Je tiens aussi à vous féliciter pour votre brillante seconde réélection à la tête de l'État. Sous votre impulsion, l'Équateur connaît un processus dynamique de rénovation politique, institutionnelle et développementale. A ce propos, la nouvelle Constitution adoptée en 2008, consacre une forte ambition environnementale et sociale dont la clé est la notion de « Bien Vivre », qui est inscrite dans votre constitution. Ce qui donne matière à méditation à beaucoup d'entre nous.

Permettez-moi en outre, M. le Président, chers collègues, d'exprimer notre profonde gratitude à M. le Président de l'Assemblée nationale, pour avoir invité l'Union interparlementaire à tenir ici, à Quito, sa 128^{ème} Assemblée. Je le félicite également pour sa brillante réélection, à l'Assemblée nationale équatorienne, et à la présidence du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le GRULAC, au sein de l'UIP. Il s'agit là d'un beau parcours en vérité, M. le Président.

M. le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons en des temps troublés, par les soubresauts de l'économie et de la finance, par les conflits armés de toutes sortes, et des menaces de déstabilisation mondiale. Après le choc de la crise financière en 2008, la reprise économique se fait toujours attendre et l'incertitude qui continue d'entourer la résolution de la crise financière mondiale, pèse directement et lourdement sur l'avenir des populations les plus vulnérables. Donc la crise financière a laissé partout dans son sillage des séquelles tragiques. Les conflits et les discriminations continuent de dévaster des vies et des communautés partout où se porte le regard.

En Syrie, le conflit sanglant qui sévit depuis deux ans déjà, menace toujours d'embraser le Moyen-Orient et pourrait bien finir par déclencher des violences au-delà de la région. Hélas, ce n'est pas là un conflit isolé, il y en a bien d'autres. Ainsi, un nouveau front s'est ouvert au

Mali menacé dans son indépendance, son unité et son intégrité territoriale, et ce n'est que le dernier en date d'une série d'affrontements armés qui menacent l'existence de millions de personnes.

En ce qui concerne le Moyen Orient, nous appelons à la reprise de négociations sérieuses entre Palestiniens et Israéliens car la paix est le seul horizon envisageable. L'UIP dans ce cas, soutiendrait toutes les initiatives politiques de relance du dialogue et de rétablissement de la paix dans la région.

Pour préserver les équilibres économiques planétaires ou maintenir la paix dans le monde, l'UIP prône toujours le dialogue, le recours au droit international et le renforcement de la coopération internationale et interparlementaire. Elle entend aussi contribuer au développement de l'institution parlementaire et, partant, de la démocratie.

M. le Président,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'intime conviction que les parlements ont le pouvoir de façonner un monde différent, un monde meilleur, en questionnant les politiques établies, en ratifiant les accords internationaux, en votant les lois et en amenant les gouvernements à rendre compte de leur action, ou de leur inaction. Ils ont aussi pour vocation à faire entendre les attentes des citoyens, et à protéger ces mêmes citoyens.

Les parlements ont un rôle fondamental à jouer dans la gouvernance démocratique parce qu'ils mettent en œuvre les stratégies, les plans et les politiques requis pour atteindre les objectifs fixés.

Nous savons aussi que les parlements peuvent faire beaucoup pour promouvoir la tolérance en politique, la concorde et la bonne entente. N'oublions pas que la paix et la prospérité ne pourront jamais se déployer en l'absence du respect pour les différentes sensibilités politiques et sans une volonté authentique d'user du dialogue pour mettre fin aux désaccords. S'il y a un enseignement à tirer des soubresauts de la planète, c'est bien l'importance cruciale du pluralisme politique, d'une part, et du dialogue pour la paix et la démocratie, d'autre part.

Mes Chers Collègues,

Dans la plupart des pays qui sont au sortir d'un conflit, ou en transition démocratique, l'institution parlementaire doit faire face à des tâches immenses. C'est dans ce contexte que l'UIP intervient. Elle dispense une assistance directe à plusieurs parlements. Commençons par l'Egypte où «Majlis Achoura» a bénéficié du concours d'experts dans sa réflexion sur une nouvelle loi électorale. L'UIP a recommandé que figurent dans la loi des dispositions autorisant une meilleure représentation des femmes au Parlement. En Libye, l'UIP a signé un accord de coopération avec le Parlement de transition libyen. Au Myanmar, l'UIP a mis en place, avec le Parlement, une stratégie de développement à long terme de l'institution parlementaire, dont la première phase a commencé en début d'année. En Palestine enfin, l'UIP poursuit son projet d'assistance à l'administration du Conseil législatif palestinien. Il s'agit principalement d'en étoffer les fonctions et procédures internes.

M. le Président,
Mes chers collègues,

Nous sommes venus ici pour débattre également des moyens de mettre le développement au service de la justice sociale. C'est une attente très forte et très largement partagée dans le

monde. Les citoyens dans tous continents réclament en effet, une gouvernance du développement qui rende ce dernier bénéfique à tous. Le thème choisi pour cette assemblée ne saurait être plus clair dans son énoncé : « *D'une croissance débridée à un développement maîtrisé "Bien Vivre" : nouvelles approches, nouvelles solutions* ».

Ce « Bien Vivre », cher à nos hôtes, nous renvoie aussi à la gouvernance démocratique. Il est hautement souhaitable que dans chaque pays, gouvernants et gouvernés adhèrent à la nouvelle série d'objectifs de développement en cours d'élaboration. Cela suppose aussi l'établissement de liens entre les responsables politiques et les leaders d'opinion et, par conséquent, avec les parlements. Les objectifs de développement de l'après-2015 n'auront pas d'effet, ou n'en auront pas plus, que les Objectifs du Millénaire pour le développement, s'ils ne bénéficient pas d'un appui résolu et concret, des parlements et des citoyens.

Il est aujourd'hui parfaitement envisageable d'arrêter un objectif mesurable lié à la démocratie ou, si vous préférez, à la gouvernance démocratique. On pourrait l'assortir de critères fonctionnels tels que participation, inclusion, transparence et reddition de comptes. Et on pourrait mesurer les progrès accomplis dans ces domaines, grâce aux indicateurs mis au point ces quinze dernières années. L'UIP a entrepris d'établir une série d'indicateurs pour parlements démocratiques qu'elle espère avoir parachevés en 2014, et ce avec le concours de nombreux parlements. Ces indicateurs pourraient être utiles pour élaborer l'objectif de gouvernance démocratique de l'après-2015 et les sous-objectifs qui s'y rattachent.

Mesdames et Messieurs,

Notre Assemblée va aussi débattre d'autres thèmes.

Ainsi, la première Commission permanente se penchera sur la « *Responsabilité de protéger : le rôle du Parlement dans la protection des citoyens* ». La responsabilité de protéger a été énoncée par l'Organisation des Nations Unies en 2005. Cette norme, qui s'impose progressivement, consiste en un ensemble de principes fondés sur l'idée que le pouvoir n'est pas un privilège, mais une responsabilité. Elle vise à prévenir et à combattre quatre types de crime : le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le nettoyage ethnique, tous qualifiés d'atrocités massives. Comme le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon l'a souligné en disant : "en aidant les Etats à exercer l'une de leurs responsabilités premières, la responsabilité de protéger vise à renforcer la souveraineté, non à l'affaiblir".

Le deuxième thème qui sera débattu ici, à Quito est celui du « *Commerce équitable et des mécanismes novateurs de financement pour un développement durable* ». S'agissant du financement du développement, il faut impérativement que les pays développés honorent leurs engagements, notamment en affectant d'ici à 2015 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, et qu'ils respectent aussi les principes de l'efficacité de l'aide. Ces financements innovants permettent de mobiliser des « flux d'aide prévisibles » pour couvrir durablement les besoins vitaux des populations.

Mes chers collègues,

Le troisième thème retenu nous ramène inévitablement à la démocratie sous tous ses aspects, et plus particulièrement, au lien entre démocratie et nouvelles technologies puisqu'il s'agit du *Recours aux divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie*.

L'essor d'Internet et l'expansion rapide des technologies de l'information et de la communication apportent de nouvelles options et posent de nouveaux défis aux

parlementaires. A mesure que cette interactivité se popularise, les parlementaires sont amenés à aller au-delà des pratiques traditionnelles pour se rapprocher des citoyens et les faire participer de manière active, à la mise sur pied des politiques et des programmes, et aux débats qui les concernent. Les médias sociaux sont aussi une plateforme alternative pour l'engagement politique et social de certains groupes, dont les femmes, qui sont parfois exclus des plateformes traditionnelles.

Monsieur le Président, mes chers collègues,

A ces grands débats vont s'ajouter de nombreuses réunions-débats, ateliers et autres sessions, sur des thèmes aussi divers que passionnants. Je ne m'étendrai pas davantage ici sur le sujet, mais une de ces réunions me réjouit particulièrement, celle des Jeunes Parlementaires. (Je ne prétends pas y avoir ma place à titre individuel) mais je me félicite de son enracinement progressif à l'UIP.

Chers collègues parlementaires,

Je tiens à m'exprimer sur un sujet grave qui me préoccupe au plus haut point : les violences faites aux femmes, en particulier les violences sexuelles.

Les chiffres sont alarmants: à l'échelle mondiale six femmes sur dix seraient victimes de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie; une femme sur cinq serait victime de viol ou de tentative de viol à un moment ou à un autre de sa vie; 35% des meurtres de femmes dans le monde sont commis par leur partenaire intime; 14,2 millions de filles sont mariées chaque année avant l'âge de 18 ans et 3,3 millions risquent de subir une mutilation génitale.

Les médias évoquent quotidiennement des cas particulièrement choquants de viols et autres violences sexuelles perpétrés à travers le monde. Il est grand temps que ces crimes soient pénalisés universellement pour ce qu'ils sont : des atteintes intolérables à ce droit humain fondamental qu'est le droit à l'intégrité physique. C'est pourquoi nous ne saurions clore notre assemblée à Quito sans dénoncer avec force ce fléau universel.

Chers collègues,

Je tiens à rappeler fraternellement à tous, que nous sommes à Quito aussi, pour prendre des décisions au sujet de notre organisation, l'UIP. Nous voulons la moderniser, la renforcer, la rendre plus efficace, plus diligente et plus apte à relever les défis de notre temps. Nous sommes saisis de propositions visant à faire de nos assemblées et de leurs commissions permanentes, des instruments plus efficaces de la diplomatie parlementaire. Dans le même temps, nous entendons améliorer notre capacité à communiquer. Le Comité exécutif et moi-même avons besoin de votre appui pour mener à bien ces tâches afin que, après Quito, nous ayons le sentiment non seulement d'avoir modernisé notre organisation mais aussi de lui avoir imprimé une dynamique nouvelle.

Cher collègue,

Vous, les principaux acteurs de ces assises parlementaires mondiales, uniques en leur genre, que sont les Assemblées de l'UIP, je vous remercie d'être venus aussi nombreux et de très loin ici à Quito. Et je souhaite à tous, délégués et organisateurs, une 128^{ème} Assemblée très fructueuse. Nul doute qu'elle le sera.

Je vous remercie.